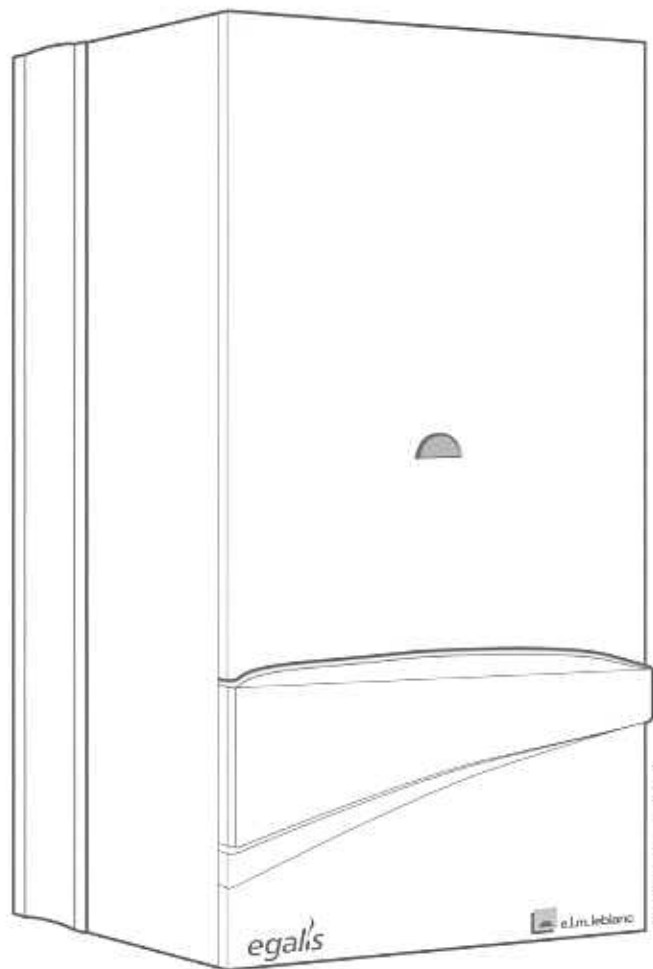


 e.i.m. leblanc



Dessin non contractuel

egalis

Chaudière murale simple à gaz

NOTICE D'UTILISATION

Sommaire

PRESENTATION	4
Recommandations importantes	4
Synthèse de la gamme	4
UTILISATION	6
Mise en service	6
Mise à l'arrêt	7
Choix de fonctionnement	8
Réglage eau chaude sanitaire	8
Réglage chauffage	9
MISE EN SECURITE	10
Générale	10
V.M.C. individuelle	11
V.M.C. collective	12
CONSEILS PRATIQUES	13
Nettoyage	13
Vidange	13
Entretien	13
Changement de gaz	13

Madame, Monsieur,

Vous avez choisi de vous équiper d'une chaudière murale à gaz e.l.m. leblanc *egalis*.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez.

Cette chaudière a été conçue, fabriquée et testée avec le plus grand soin, ainsi nous sommes convaincus qu'elle vous apportera tout le confort que vous en attendez.

Afin d'utiliser votre appareil au mieux de ses possibilités, nous vous recommandons de consacrer quelques minutes à la lecture des informations qui suivent.

e.l.m. leblanc

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

L'installation doit être réalisée et réglée par un installateur qualifié de votre choix.

- Si votre habitation se trouve dans une région très calcaire, nous vous conseillons de vous renseigner auprès de votre installateur.
- Pour permettre l'aération du local dans lequel la chaudière est installée, l'usager doit veiller à maintenir l'amenée d'air en bon état. Ne pas réduire ou obturer les bouches d'aération haute et basse (GLS).

En aucun cas le constructeur ne saurait être tenu pour responsable si ces prescriptions n'étaient pas respectées.

- Toute intervention sur les organes scellés (vernis rouge) est à proscrire.
- Vérifier que la chaudière est reliée à la terre (fil vert / jaune).
- Il est recommandé de ne pas toucher à l'ouverture de visualisation de la flamme (ou à son environnement immédiat) qui peut atteindre des températures élevées.

- Pour éviter les fausses manœuvres, bien suivre les instructions des chapitres suivants.
- Attention en cas de fuite de gaz, fermer le robinet de barrage de l'installation et aérer le local. Ne pas actionner d'interrupteur et appeler votre service après vente.

POUR LA MISE EN SERVICE

Vérifier que l'alimentation en gaz est ouverte (robinets de barrage ouverts au compteur et en amont de la chaudière).

Vérifier que la chaudière est sous tension électrique (interrupteur ou disjoncteur de protection avant la chaudière en position I).

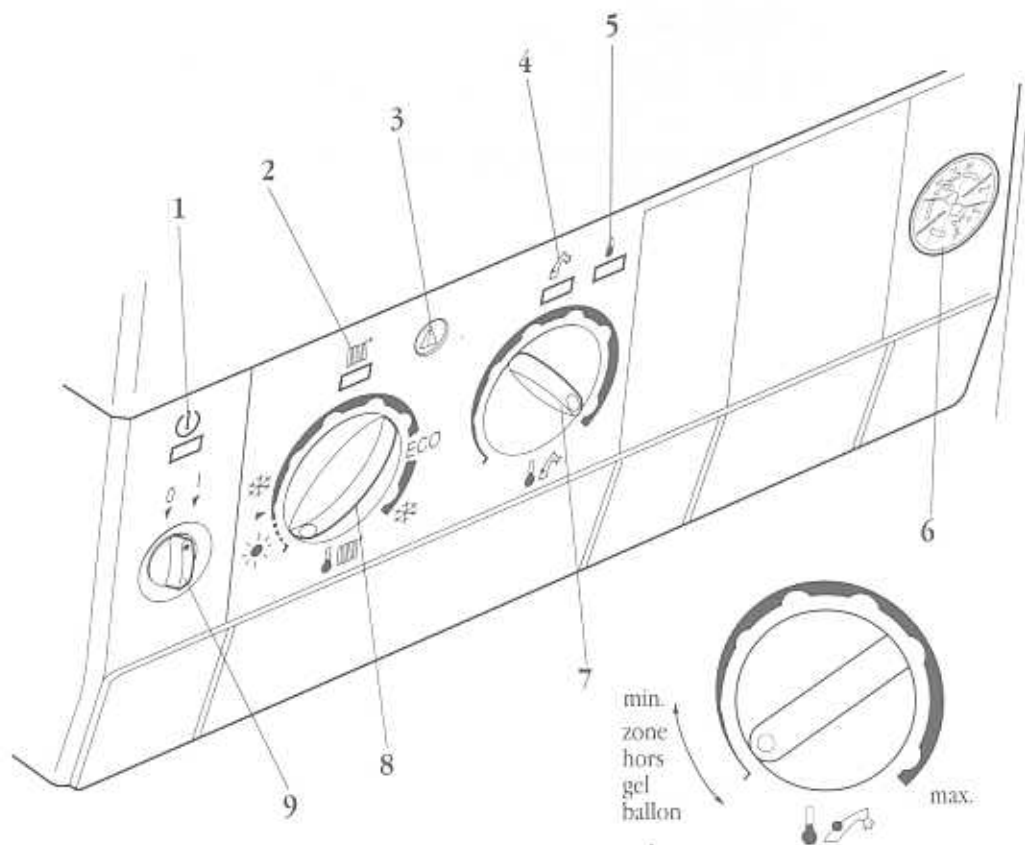
SYNTHESE DE LA GAMME

TYPES	APPAREILS	*	FONCTION SANITAIRE		FONCTION CHAUFFAGE	
Cheminée à tirage naturel	EGALIS-GLS		14 kW**	23 kW**	14 kW	23 kW
Ventilation Mécanique Contrôlée	EGALIS-GLS/M.C.		14 kW**	23 kW**	14 kW	23 kW
Éranche à ventouse	EGALIS-GVS		14 kW**	23 kW**	14 kW	23 kW

* Case à cocher par l'installateur lors de la mise en service.

** En cas de jumelage avec un ballon "BAL"

Pour les chaudières EGALIS-GLS, EGALIS-GLS/M.C., EGALIS-GVS, il est possible de leur adjoindre un ballon BAL de 100 l ou 150 l pour augmenter votre confort "eau chaude sanitaire".








GEB NUV 5

- 1 - Voyant Marche/Arrêt (sous tension/hors tension)
- 2 - Voyant de fonctionnement chauffage
- 3 - Bouton de réarmement
- 4 - Voyant de fonctionnement sanitaire (uniquement chaudière avec ballon)
- 5 - Voyant de présence flamme
- 6 - Thermo-manomètre (pression et température)
- 7 - Sélecteur température sanitaire (uniquement chaudière avec ballon)
- 8 - Sélecteur été/hiver + température chauffage (mode été uniquement chaudière avec ballon)
- 9 - Sélecteur Marche/Arrêt (sous tension/hors tension)



TABLEAU DE COMMANDE

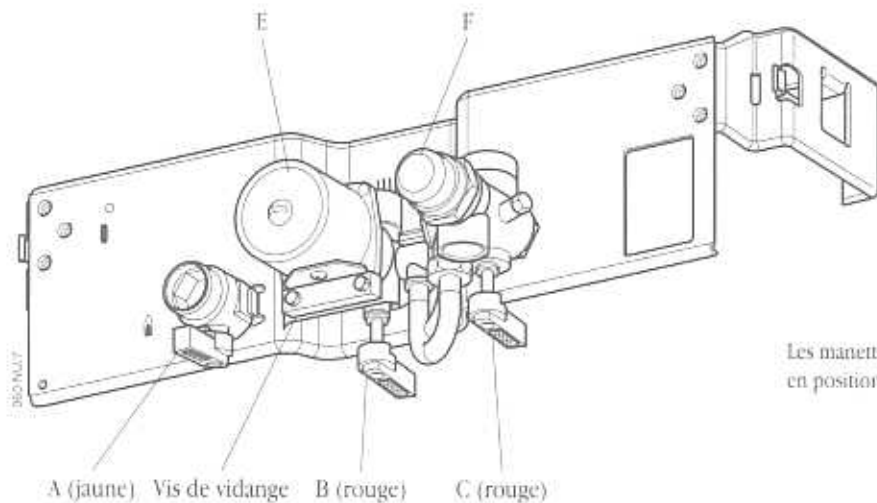
POUR LA MISE EN SERVICE

QUE FAIRE ?		QUE SE PASSE-T-IL ?	
	<p>S'assurer que :</p> <ul style="list-style-type: none"> le robinet gaz manette jaune (A) est ouvert, les robinets d'isolement, chauffage manette rouge (B) et (C) sont "ouverts". <p>Mettre sous tension en positionnant le sélecteur (9) sur la position I.</p>	<p>Le voyant "Marche/Arrêt" (1) est allumé.</p>	
	<p>Mettre le sélecteur de température chauffage (8) sur la position maximale.</p> <p>Nota : s'assurer que le thermostat d'ambiance ou l'horloge sont en position de demande chauffage.</p>	<p>Le brûleur s'allume.</p> <p>La visualisation des flammes au travers du hublot permet de s'assurer du bon fonctionnement de la chaudière.</p> <p>Le voyant (2) indique que la demande chauffage est effective.</p> <p>Le voyant (5) indique la présence de flammes au brûleur.</p>	 
<p>En cas de problème : voir page 10.</p>			

Utilisation

POUR LA MISE A L'ARRRET




QUE FAIRE ?		QUE SE PASSE-T-IL ?	
	Mettre à l'arrêt la chaudière en positionnant le sélecteur (9) sur la position 0.	Le voyant "Marche/Arrêt" (1) est éteint.	
	Fermer le robinet gaz manette jaune (A) de la chaudière.		





Robinet fermé

Les manettes sont représentées en position robinet ouvert.

CHOIX DE FONCTIONNEMENT

QUE FAIRE ?		QUE SE PASSE-T-IL ?	
 <p>Positionner le sélecteur (8) sur le mode désiré :</p> <ul style="list-style-type: none"> - été ● - hiver ❄️ 	<p>Chaudière en mode été ● (eau chaude sanitaire seule)*.</p>		
	<p>Chaudière en mode hiver ❄️ (chauffage + eau chaude sanitaire)*.</p>		

POUR LE REGLAGE EAU CHAUDE SANITAIRE*

QUE FAIRE ?		QUE SE PASSE-T-IL ?	
 <p>Régler le sélecteur de température d'eau sanitaire (7) sur la position désirée. En position maximale, la température de l'eau sera de 60°C environ selon le débit.</p>	<p>La chaudière se met en service dès l'ouverture d'un robinet d'eau chaude. Les voyants (4) et (5) s'allument.</p>		



* Sanitaire uniquement chaudière avec ballon.

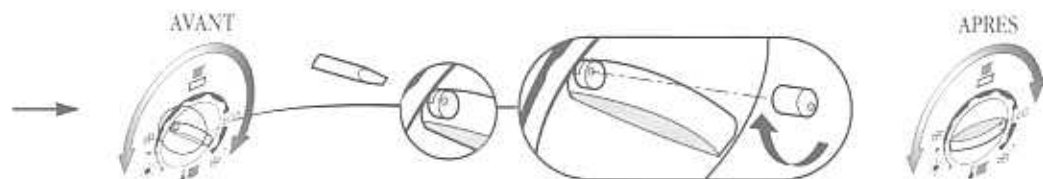
POUR LE REGLAGE DE LA TEMPERATURE DEPART CHAUFFAGE

Vous pouvez sélectionner la température chauffage en fonction de vos besoins jusqu'au maximum.





Vous avez aussi la possibilité de faire fonctionner votre chaudière en mode économique (position ECO) de façon libre.

IMPORTANT : en inversant le plot gris du sélecteur de chauffage de la façon suivante, la température ne pourra dépasser la valeur "ECO".

⚠ Pour cette opération, le sélecteur doit se trouver avant la position "ECO".



A l'aide d'un tournevis, dégager le plot de son logement et effectuer une rotation de 180°.

	QUE FAIRE ?	QUE SE PASSE-T-IL ?	
	<p>Régler le sélecteur de température chauffage (8) en fonction de la température extérieure. Régler votre thermostat d'ambiance ou votre combiné horloge-thermostat sur la température ambiante désirée.</p>	<p>Le voyant (2) s'allume. Le voyant (5) s'allume si la température de l'eau du départ chauffage est inférieure à la consigne de réglage du sélecteur chauffage (8).</p>	
	<p>Contrôler sur le thermo-manomètre (6) la pression du circuit d'eau de chauffage.</p>	<p>Si la pression est inférieure à 1,5 bar ajouter de l'eau dans le circuit. Pour cela ouvrir le robinet de remplissage de l'installation et remplir lentement jusqu'à atteindre une pression de 1,5 bar.</p>	

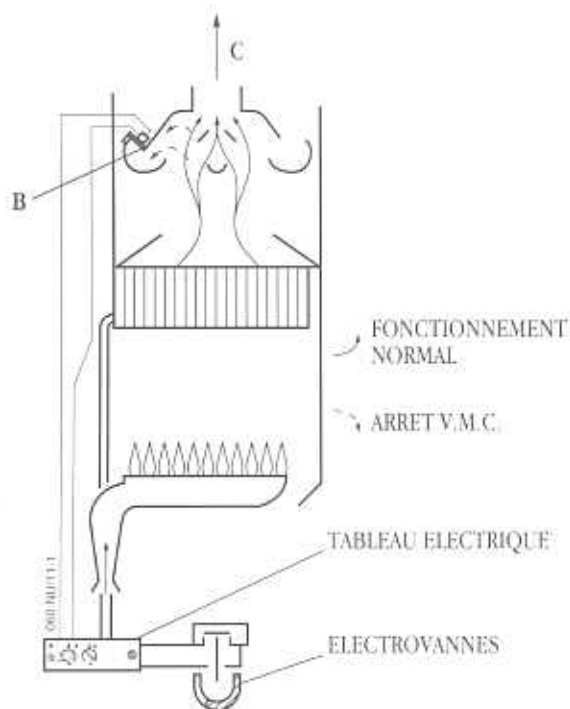
Mise en sécurité

VOYANT 1	VOYANT 2	VOYANT 4	VOYANT 5	EFFETS	CAUSES	REMÈDES
Allumé	Clignotement lent	Allumé ou éteint	Eteint	La chaudière ne s'allume pas	Manque de gaz	<ul style="list-style-type: none"> Vérifier l'alimentation en gaz de l'installation (en allumant un autre appareil à gaz). Appuyer sur le bouton de réarmement (3).
Allumé	Clignotement lent	Clignotement lent	Eteint	Surchauffe	Manque d'eau dans l'installation Mauvaise circulation dans les radiateurs etc...	<ul style="list-style-type: none"> Vérifier la pression indiquée par le thermo-manomètre (6). Vérifier l'ouverture des robinets de barrage (B), (C). Appuyer sur le bouton de réarmement (3).
Allumé	Clignotement rapide	Allumé ou éteint	Eteint	La chaudière ne s'allume pas	Défaut sur une ou plusieurs sonde(s)	Faire appel à un professionnel qualifié.
Allumé	Allumé ou éteint	Clignotement rapide	Eteint	Le dispositif de contrôle des produits de combustion s'est déclenché	Perturbation de l'évacuation des produits de combustion	EGALIS-GLS La remise en service automatique s'effectue au bout de 20 mn environ. EGALIS-GVS La remise en service automatique s'effectue au bout de 5 mn environ.
Allumé	Clignotement lent	Clignotement rapide	Eteint	Ventilation mécanique contrôlée (VM.C.) perturbée	Problème sur le dispositif de VM.C. collectif ou individuel	Voir pages suivantes.

ATTENTION : En cas de mise en sécurité répétée faire appel à un professionnel qualifié

V.M.C. (VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE) INDIVIDUELLE

Schéma de principe



Le dispositif de mise en sécurité individuelle de la chaudière réagit en cas d'arrêt ou de réduction importante de l'extraction en coupant l'alimentation du brûleur. Il est composé d'une sonde de sécurité individuelle V.M.C. (B).

Cette sonde est connectée directement au tableau électrique.

En cas de défaillance de la V.M.C., le tableau électrique n'alimente plus les électrovannes de commande du bloc gaz, l'alimentation en gaz de la chaudière est coupée.

Cette sonde (B) ne doit jamais être mise hors service.

Lorsque la chaudière est en sécurité, le voyant (1) est allumé, le voyant (2) clignote lentement, le voyant (4) clignote rapidement et le voyant (5) est éteint.

L'appareil peut aussi être mis en arrêt par le dispositif de sécurité collective de l'immeuble.

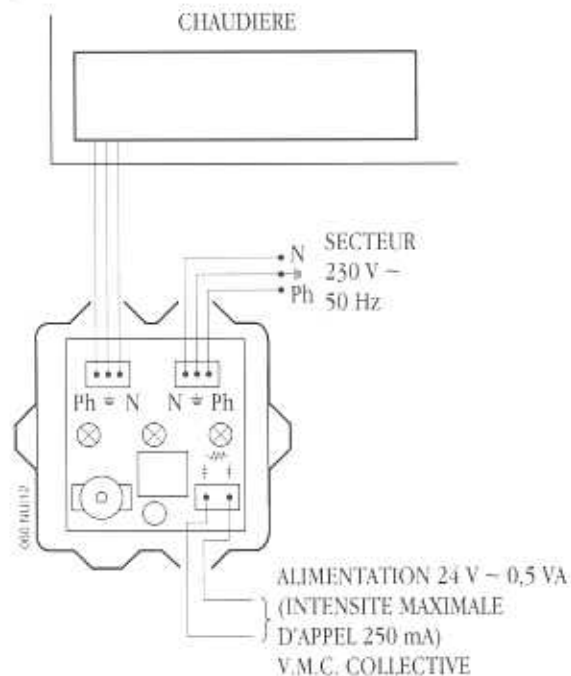
Dès que la ventilation fonctionnera normalement et que la sonde (B) sera refroidie, appuyer sur le bouton de réarmement (3) pour procéder au réarmement de la chaudière.

V.M.C. (VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE) COLLECTIVE

En cas de panne du système d'extraction collectif, l'appareil est mis en sécurité par le dispositif de sécurité collective situé en dehors du logement.

Ce dispositif fournit un courant basse tension 24 V à un relais disposé dans un boîtier électrique et maintient fermé un contact du relais en série avec l'alimentation de l'appareil (phase).

En cas de défaut de la ventilation, il y a coupure d'alimentation 24 V et par l'intermédiaire du relais, coupure d'alimentation de la chaudière. Néanmoins, la chaudière peut être mise en arrêt par le système de sécurité individuelle (thermostat pour dispositif de sécurité individuelle V.M.C.).



NETTOYAGE

Pour nettoyer l'habillage, vous pouvez utiliser les produits d'entretien habituels du commerce, à l'exception de solvants, de poudres et d'éponges abrasives.

VIDANGE

En cas de risque de gel ou de vidange :

Circuit chauffage

- Vidanger les radiateurs.
- Dévisser la vis de vidange sous le circulateur E.
- Tourner le bouton de la soupape de vidange située sous l'appareil F.

Nota :

Il y a possibilité de mettre de l'antigel dans l'installation. Dans ce cas, laisser le circulateur sur la grande vitesse.

Afin d'éviter tout problème la quantité d'antigel à prévoir est celle recommandée par les fabricants.

ENTRETIEN

- Faire procéder annuellement à une vérification de votre appareil par un **Service Après Vente agréé**.
- Faire effectuer annuellement le ramonage et le nettoyage du conduit d'évacuation des produits de combustion.

Appareils V.M.C.

Nous vous rappelons que l'**entretien de la V.M.C. est obligatoire**.

- Entretien annuel des bouches d'extraction.
- Entretien quinquennal (5 ans) de l'ensemble de l'installation.

CHANGEMENT DE GAZ

En cas d'adaptation à un gaz autre que celui pour lequel l'appareil est équipé, la transformation doit être impérativement exécutée par un **professionnel qualifié**.

Agences e.l.m. leblanc

REGION PARISIENNE :

93000 BOBIGNY :
79, rue de Stalingrad
Tél. : 01.48.30.12.13
Fax : 01.48.96.87.00

78220 VIROFLAY :
150, av. du Général Leclerc
Tél. : 01.30.24.83.46
Fax : 01.30.24.55.35

92700 COLOMBES :
4, av. de Stalingrad
Tél. : 01.47.60.03.36
Fax : 01.47.81.33.29

75011 PARIS :
22, bd Richard-Lenoir
Tél. : 01.43.55.26.50
Fax : 01.43.57.69.98

75017 PARIS :
31, rue Brochant
Tél. : 01.42.63.25.56
Fax : 01.42.63.39.29

75019 PARIS :
61, rue Armand-Carrel
Tél. : 01.42.40.22.15
Fax : 01.48.03.58.94

94200 IVRY-SUR-SEINE :
26, rue Robert Witzsch
Tél. : 01.49.60.69.03
Fax : 01.49.59.08.80

REGION OUEST :

14000 CAEN :
69, rue Victor-Lépine
Tél. : 02.31.52.08.31
Fax : 02.31.34.96.32

44100 NANTES :
46, bd Boulay-Paty
Tél. : 02.40.76.94.91
Fax : 02.51.83.92.54

35000 RENNES :
83, bd de Metz
Tél. : 02.99.38.58.34
Fax : 02.99.65.79.04

REGION CENTRE-LOIRE :

18000 BOURGES :
12, rue Florentin-Iabbé
Tél. : 02.48.70.84.12
Fax : 02.48.69.05.23

45000 ORLEANS :
10, rue du Maréchal-Foch
Tél. : 02.58.62.23.18
Fax : 02.38.81.04.63

37700 TOURS-ST-PIERRE-DES-CORPS :
24, av. Léonie
Tél. : 02.47.44.33.40
Fax : 02.47.32.81.48

REGION AQUITAINE-LIMOUSIN :

33800 BORDEAUX :
102, rue Francin
Tél. : 05.56.92.78.17
Fax : 05.56.92.05.19

87100 LIMOGES :
2, impasse Daquerre
Tél. : 05.55.77.31.87
Fax : 05.55.79.51.88

REGION MIDI-PYRENEES :

BAYONNE :
64600 ANGLET
16, rue de l'Industrie
Tél. : 05.59.31.08.68
Fax : 05.59.52.98.98

64000 PAU :
8, rue Baudon
Tél. : 05.59.27.11.96
Fax : 05.59.27.47.97

66000 PERPIGNAN :
12, rue Fernand Forest
Tél. : 04.68.54.77.77
Fax : 04.68.55.13.45

31200 TOULOUSE :
64, rue de Fenouillet
Tél. : 05.61.47.70.60
Fax : 05.62.72.01.69

REGION NORD :

59000 LILLE :
8, rue Molâtre
Tél. : 03.20.52.28.56
Fax : 03.20.88.43.42

REGION EST :

BESANCON :
25220 ROCHE-LEZ-BEAUPRE
Z.I. de Thise - route de Besançon
Tél. : 03.81.80.73.71
Fax : 03.81.50.16.41

54000 NANCY :
6, rue Foller
Tél. : 03.83.35.02.84
Fax : 03.83.57.23.67

57000 METZ :
105, rue Kellermann
Tél. : 03.87.63.23.02
Fax : 03.87.56.07.90

51100 RÉIMS :
Z.A. LA NEUVILLETTE
24, rue de Béthény
Tél. : 03.26.04.89.65
Fax : 03.26.04.89.63

STRASBOURG
67460 SOUFFRÈWYERSHEIM :
30, rue des Tuileries
Tél. : 03.88.20.20.66
Fax : 03.88.20.57.54

REGION SUD-EST :

13010 MARSEILLE :
97-99, av. de la Timone
Tél. : 04.91.78.67.00
Fax : 04.91.83.07.21

34000 MONTPELLIER :
19, rue Frédéric-Bazille
Tél. : 04.67.65.76.75
Fax : 04.67.22.59.28

06300 NICE :
19, rue Beaumont
Tél. : 04.93.89.64.10
Fax : 04.93.89.35.67

83200 TOULON :
13, rue Gorfier
Tél. : 04.94.24.31.86
Fax : 04.94.24.38.21

84000 AVIGNON :
23, route de Montfavet
Tél. : 04.90.89.10.51
Fax : 04.90.87.74.38

REGION AUVERGNE - RHONE - ALPES :

69008 LYON :
154, av. du Général Frère
Tél. : 04.78.00.02.39
Fax : 04.78.76.26.09

03100 MONTLUÇON :
34, quai de Verdun
Tél. : 04.70.29.09.96
Fax : 04.70.29.96.50

38000 GRENOBLE :
10, rue Léon Sestier
Z.A. le GEAI
Tél. : 04.76.49.53.60
Fax : 04.76.70.26.76

CLERMONT-FERRAND :
63540 ROMAGNAT :
Centre Commercial "Les Perouses"
Tél. : 04.73.62.00.00
Fax : 04.73.61.13.69

Siège social

e.l.m. leblanc 123, 125 rue Diderot - 93711 Drancy Cedex
Téléphone : 01 43 93 30 00

Télocopieurs Service Commercial : 01 48 30 86 21 - Service Après Vente : 01 48 32 42 03

